



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-033-2023-08

PUBLIÉ LE 18 AOÛT 2023

# Sommaire

## **Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France / Conservation régionale des monuments historiques**

IDF-2023-07-19-00026 - Arrêté du 19 juillet 2023 d'inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grands-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VIe arr.) (9 pages)

Page 3

## **Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Direction des affaires juridiques**

IDF-2023-08-18-00005 - Mention rectificative de suppression d'un recueil des actes administratifs entaché d'une erreur matérielle (suppression du Recueil des actes administratifs spécial n°IDF-031-2023-08???) publié le 16 août 2023) (1 page)

Page 13

Direction régionale des affaires culturelles  
d'Ile-de-France

IDF-2023-07-19-00026

Arrêté du 19 juillet 2023 d'inscription au titre des  
monuments historiques de l'ensemble  
d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue  
Dauphine, 57 quai des Grands-Augustins, 1-3 et  
2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue  
Guénégaud, à Paris (VIe arr.)



**ARRÊTÉ N° IDF-2023-07-19-00026**

portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grand-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.) ;

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 21 juin 2022 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grand-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.), construit par Joseph Marrast en 1932, présente une grande qualité d'insertion urbaine dans un site emblématique de Paris, qu'il offre une synthèse aboutie entre une composition nourrie de références à l'architecture classique et une technique et des matériaux modernes, que ses parties communes présentent un traitement singulier dans le panorama de l'architecture parisienne des années 1930, que la sculpture de Carlo Sarrabezolles *A la gloire de Paris* est un exemple, rare en contexte civil, de relief monumental exécuté selon sa technique novatrice de taille directe du béton en prise, et que, pour ces raisons, l'ensemble présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er-** Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé à Paris (VI<sup>e</sup> arr.), sur les parcelles n° 84, 85, 121 et 147, d'une contenance respective de 140, 398, 354 et 347 m<sup>2</sup>, figurant au cadastre section AC, tel que délimité sur les plans annexés :


- les façades extérieures, y compris la voûte de l'arche enjambant la rue de Nevers, et les toitures,
- les quatre halls d'entrée et les quatre cages des escaliers principaux, avec leurs ascenseurs,
- les deux cages des escaliers secondaires, accessibles par le 57 quai des Grands-Augustins et le 3 quai de Conti,
- les pièces principales de l'appartement du cinquième étage du 2-4 rue de Nevers (l'entrée, la salle à manger, le grand salon, le bureau, le petit salon et le bureau ou chambre, actuellement salon).

L'immeuble situé 1-3 rue de Nevers et celui situé 2-4 rue de Nevers et 3 quai de Conti sont la propriété, depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956, de la Société civile immobilière Dauphine, 1 rue Dauphine à Paris (VI<sup>e</sup> arr.), représentée par ses deux co-gérants, Mme Sandrine Lucien et M. Xavier Saqui de Sannes. L'immeuble situé 1 rue Dauphine appartient à ses copropriétaires, ayant pour syndic et représentant responsable la Société civile immobilière Dauphine, copropriétaire majoritaire. Le règlement initial de copropriété en a été établi par acte passé le 4 avril 1930 devant maître Rafin, notaire à Paris, et publié le 11 décembre 1930 au bureau des hypothèques de Paris, volume 1066, numéro 3. L'immeuble du 1 rue Guénégaud appartient à ses copropriétaires, ayant pour syndic et représentant responsable le cabinet BAP, 44 rue du Château d'eau à Paris (X<sup>e</sup> arr.). Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division initiaux en ont été établis par acte passé le 9 octobre 1967 devant maître Bourdel, notaire à Paris, et publié le 2 décembre 1967 au bureau des hypothèques de Paris, volume 6940, numéro 16.

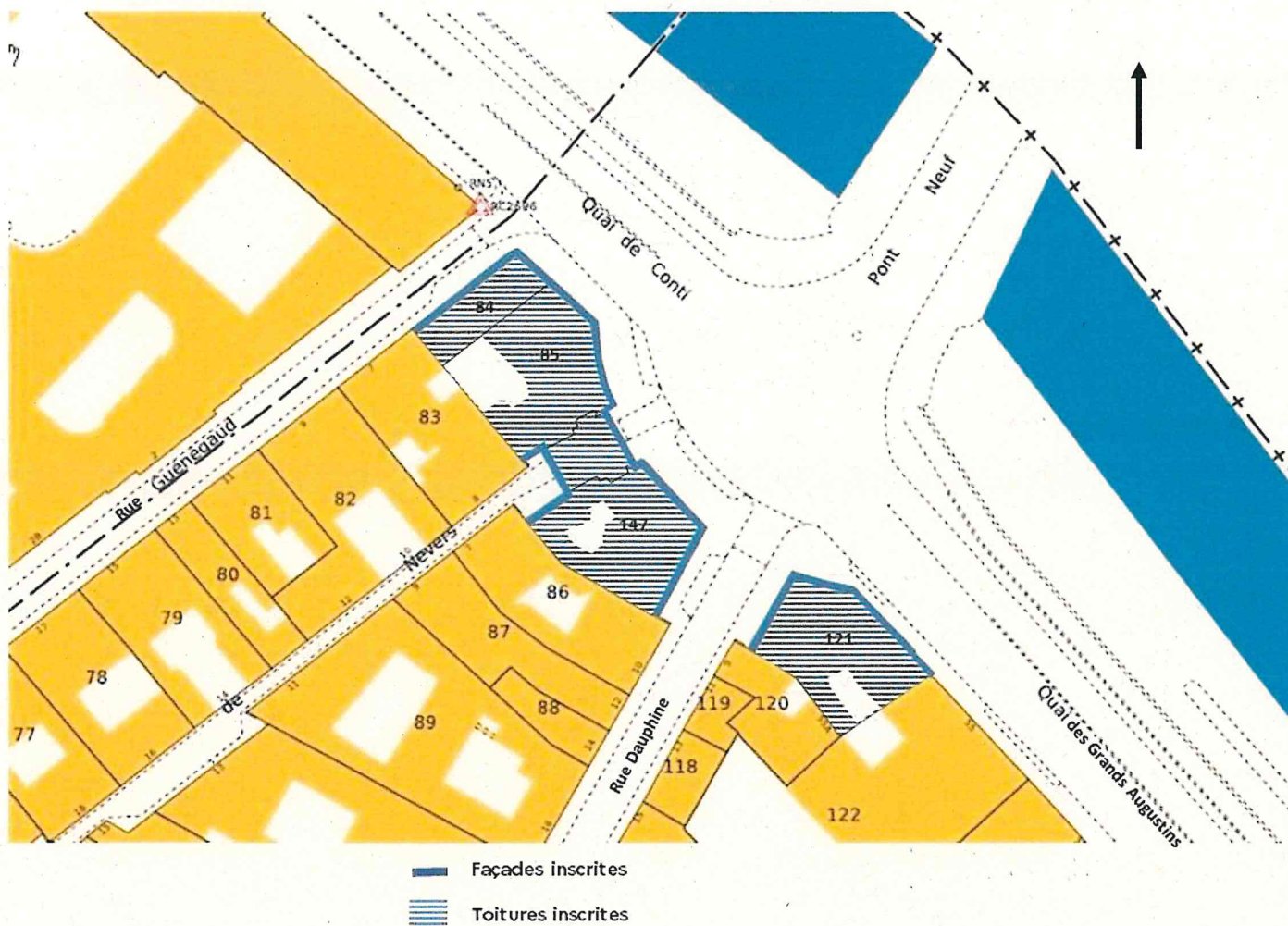
**ARTICLE 2-** Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires, au maire de la commune concernée et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

**ARTICLE 3-** Le préfet de la région d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à PARIS, le 19 JUIL. 2023

  
Le Préfet de la Région d'Île-de-France,  
Préfet de Paris  
Marc GUILLAUME

Plans annexés à l'arrêté n° IDF-2023-07-19-00026 portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grands-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.)



**Etendue de protection au titre des monuments historiques  
des façades et des toitures de l'ensemble d'immeubles**

Fait à PARIS, le **19 JUL. 2023**

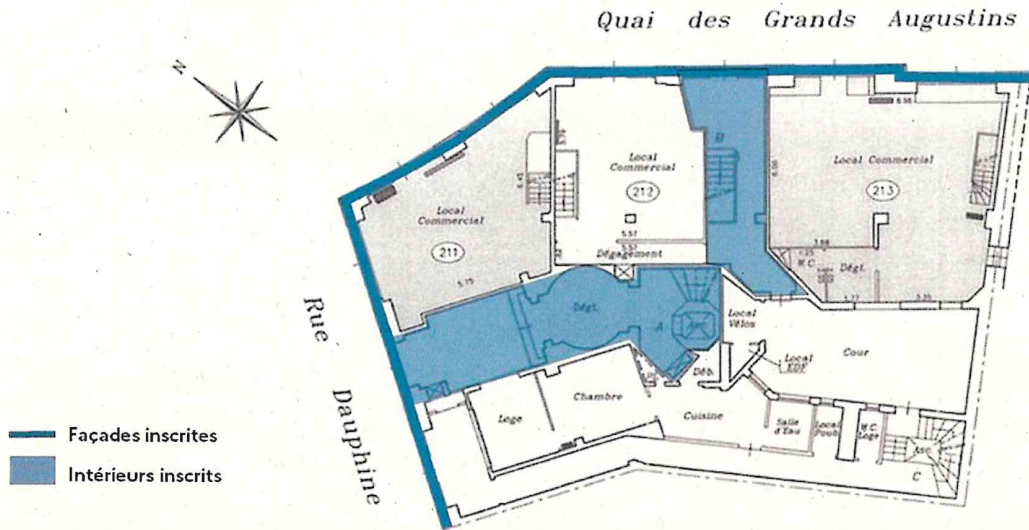
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris

**Marc GUILLAUME**

Préfecture de la région d'Ile-de-France  
5 rue Leblanc 75015 Paris – Standard 01 82 52 40 00 • Télécopie 01 82 52 40 16  
Adresse Internet : [www.paris-idf.gouv.fr](http://www.paris-idf.gouv.fr)

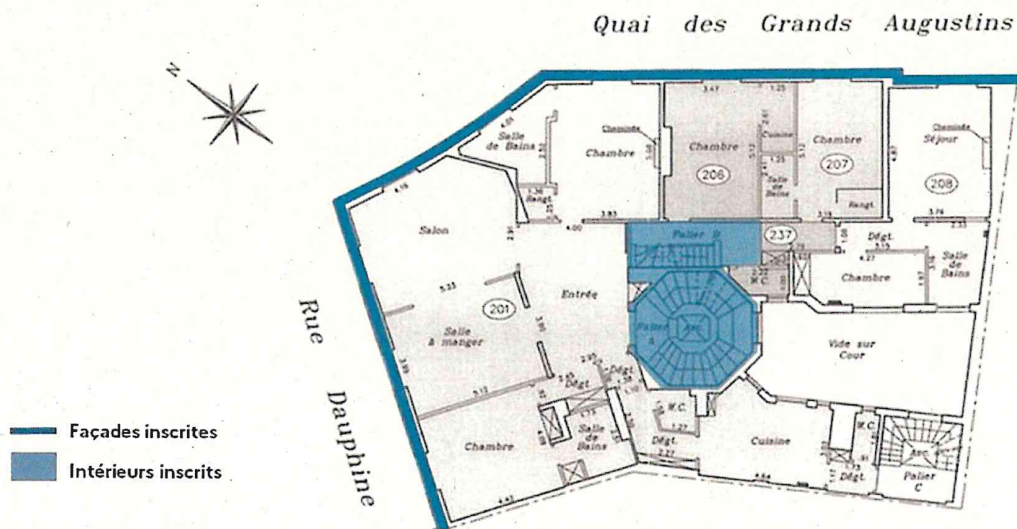
Plans annexés à l'arrêté n°IDF-2023-07-19-000 26 portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grand-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.)

REZ DE CHAUSSEE



Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble des 1 rue Dauphine et 57 quai des Grands-Augustins, au rez-de-chaussée

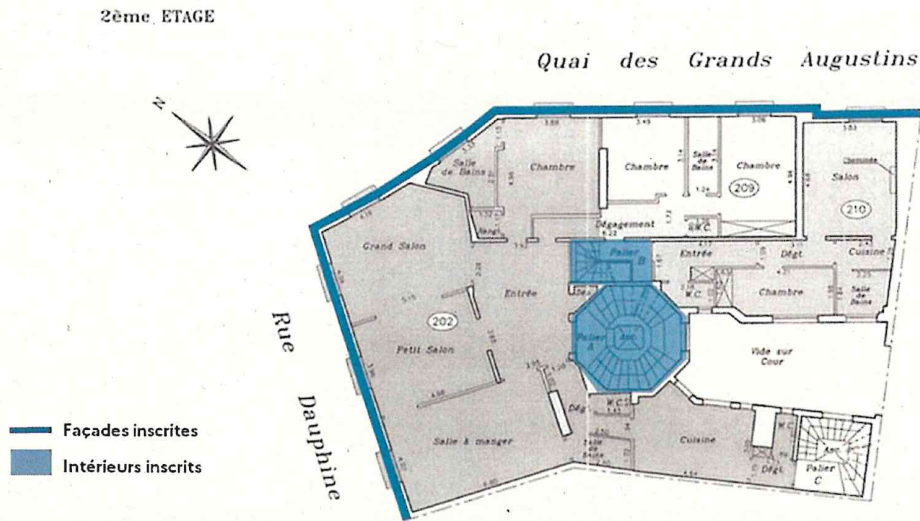
1er ETAGE



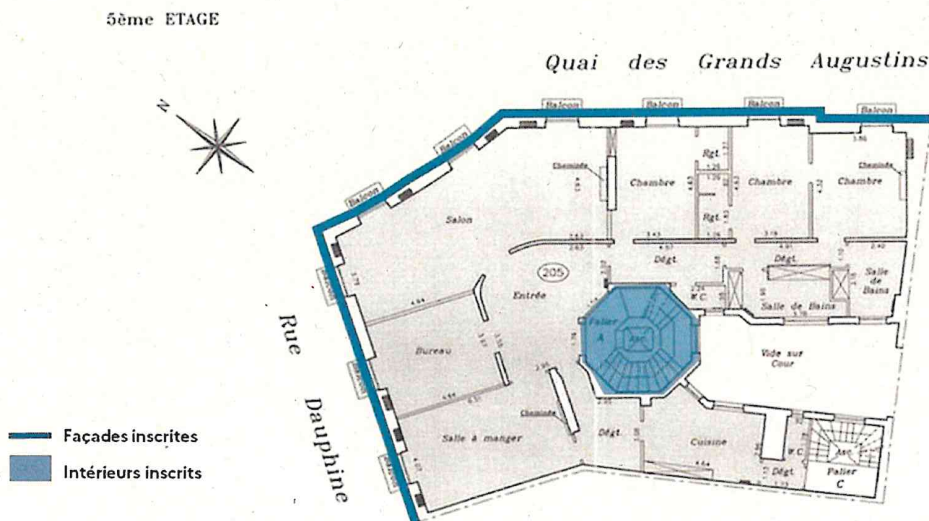
Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble des 1 rue Dauphine et 57 quai des Grands-Augustins, au 1<sup>er</sup> étage

Fait à PARIS, le 19 juillet 2023  
 Le Préfet de la Région Île-de-France  
 Préfet de Paris  
 Marc GUILLAUME

Plans annexés à l'arrêté n° IDF-2023-07-19-00026 portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grands-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.)



**Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble des 1 rue Dauphine et 57 quai des Grands-Augustins, au 2<sup>e</sup> étage**



**Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble des 1 rue Dauphine et 57 quai des Grands-Augustins, aux 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages**

Fait à PARIS, le **7 9 JUL. 2023**

**Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris**

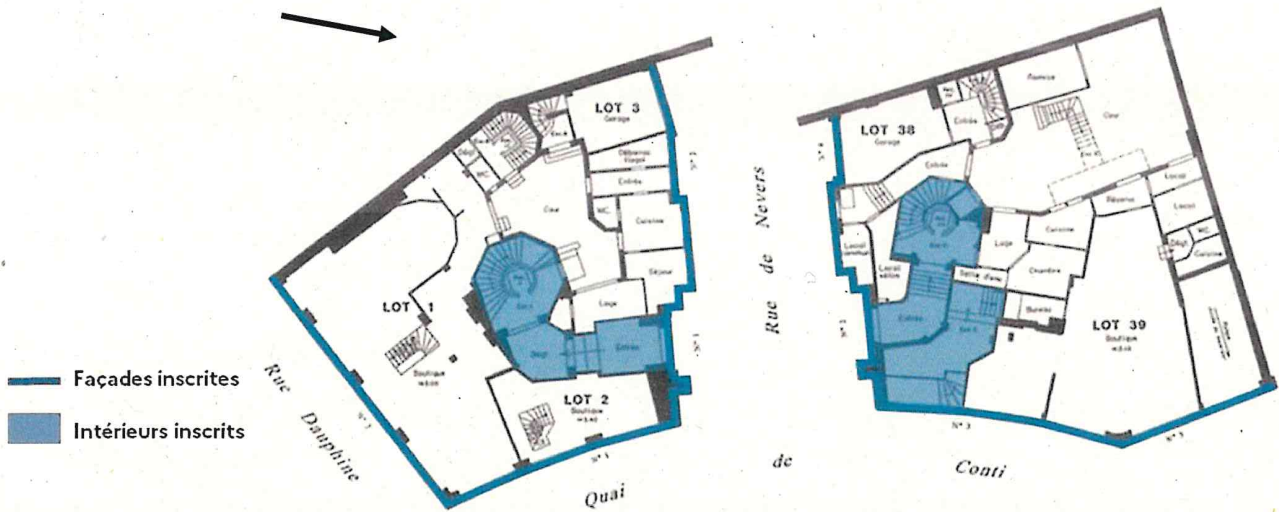
Préfecture de la région d'Ile-de-France  
5 rue Leblanc 75015 Paris – Standard 01 82 52 40 00 • Télécopie 01 82 52 40 16  
Adresse Internet : [www.paris-idf.gouv.fr](http://www.paris-idf.gouv.fr)

**Marc GUILLAUME**



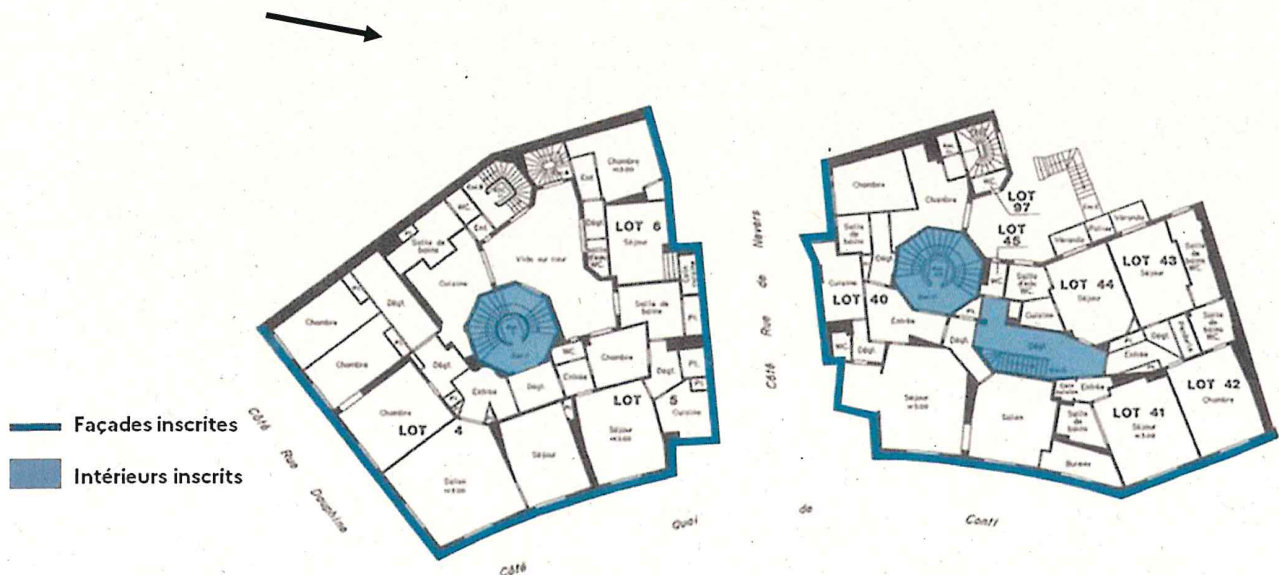
Plans annexés à l'arrêté n° IDF-2023-07-19-00026 portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grand-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.)

**REZ-DE-CHAUSSEE**  
Echelle : 1 / 150



**Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble du 1-3 rue de Nevers et de l'immeuble des 2-4 rue de Nevers et 3 quai de Conti, au rez-de-chaussée**

**1er ETAGE**  
Echelle : 1 / 150



**Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble du 1-3 rue de Nevers et de l'immeuble des 2-4 rue de Nevers et 3 quai de Conti, au 1<sup>er</sup> étage**

Fait à PARIS, le 19 JUIL. 2023  
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris

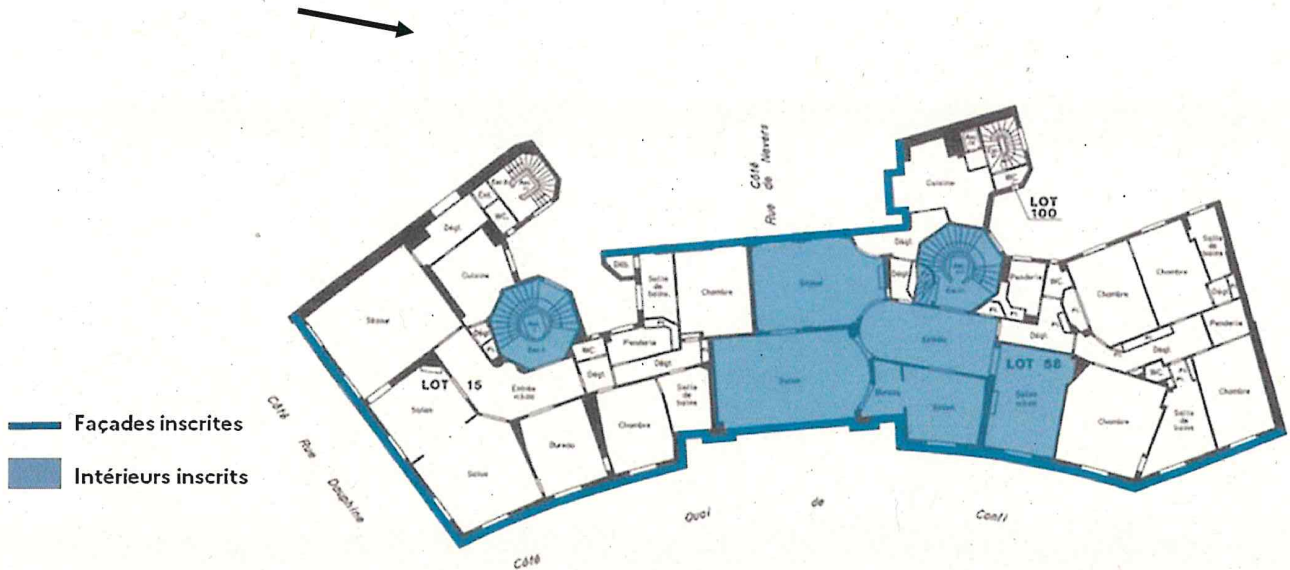
Marc GUILLAUME



Plans annexés à l'arrêté n° *IDF-2023-07-19-00026* portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grand-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.)

**5ème ETAGE**

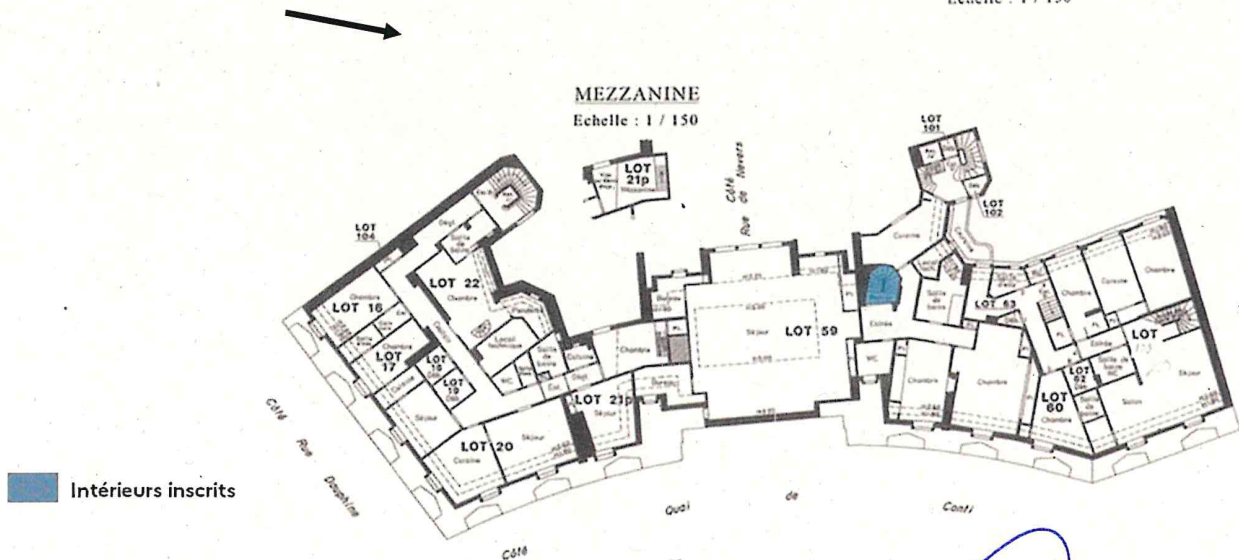
Echelle : 1 / 150



Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades, des parties communes et des parties privatives de l'immeuble du 1-3 rue de Nevers et de l'immeuble des 2-4 rue de Nevers et 3 quai de Conti, au 5<sup>e</sup> étage

**6ème ETAGE**

Echelle : 1 / 150



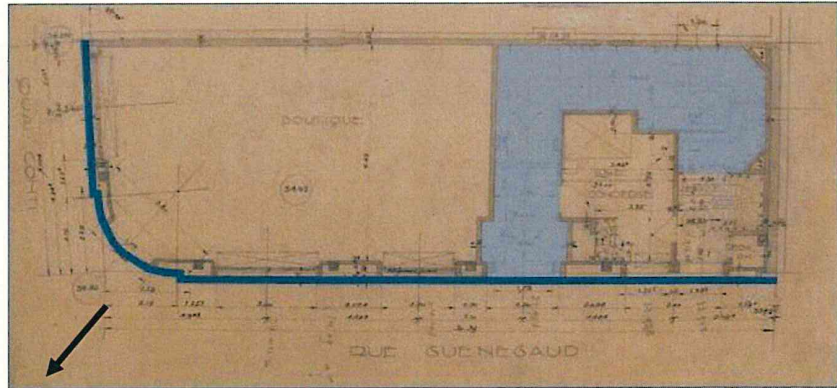
Étendue de protection au titre des monuments historiques des parties communes de l'immeuble du 1-3 rue de Nevers et de l'immeuble des 2-4 rue de Nevers et 3 quai de Conti, au 6<sup>e</sup> étage

*Marc Guillaume*  
 Fait à Paris, le 19 JUL. 2023  
 Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

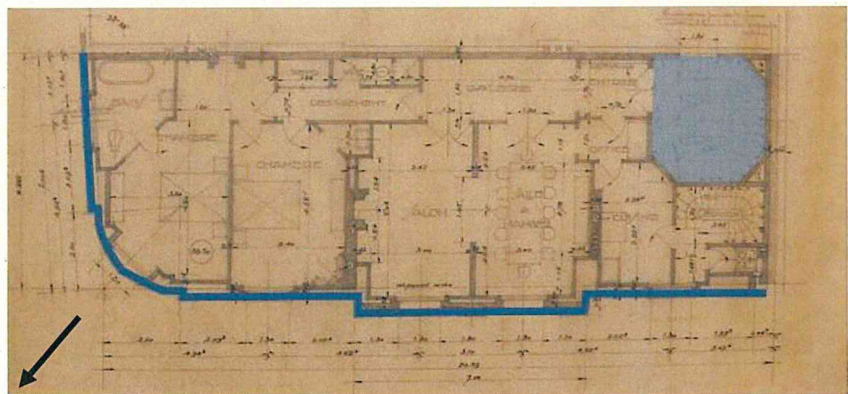
Plans annexés à l'arrêté n° *IDF-2023-07-19-00026* portant inscription au titre des monuments historiques de l'ensemble d'immeubles du Carrefour Curie, situé 1 rue Dauphine, 57 quai des Grand-Augustins, 1-3 et 2-4 rue de Nevers, 3 quai de Conti et 1 rue Guénégaud, à Paris (VI<sup>e</sup> arr.)

— Façades inscrites  
— Intérieurs inscrits



**Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble du 1 rue Guénégaud, au rez-de-chaussée**

— Façades inscrites  
— Intérieurs inscrits



**Étendue de protection au titre des monuments historiques des façades et des parties communes de l'immeuble du 1 rue Guénégaud, aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages**

Fait à PARIS, le **19** **JUIL**, 2023

Préfecture de la région d'Ile-de-France  
5 rue Leblanc 75015 Paris – Standard 01 82 52 40 00 • Télécopie 01 82 52 40 00  
Adresse Internet : [www.paris-idf.gouv.fr](http://www.paris-idf.gouv.fr)

Marc GUILLAUME

Préfecture de la Région d'Ile de France,  
Préfecture de Paris

IDF-2023-08-18-00005

Mention rectificative de suppression d'un recueil  
des actes administratifs entaché d'une erreur  
matérielle (suppression du Recueil des actes  
administratifs spécial n°IDF-031-2023-08  
publié le 16 août 2023)

## RECTIFICATIF

**Mention rectificative de suppression d'un recueil des actes administratifs entaché d'une erreur matérielle (suppression du Recueil des actes administratifs spécial n°IDF-031-2023-08 publié le 16 août 2023) :**

Le Recueil des actes administratifs spécial n°IDF-031-2023-08 publié le 16 août 2023 étant entaché d'une erreur matérielle est supprimé.